

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Ville de Genève

CONSEIL
MUNICIPAL
Liste PLR

23 mars

Programme 2025 2030

Qualité de vie

Responsabilité





LA BONNE FORMULE POUR UNE VILLE MIEUX GÉRÉE

Nos 10 engagements

1. Combattre toute augmentation d'impôts et nouvelle taxe
2. Augmenter le nombre de places de crèche
3. Tolérance zéro face à la mendicité, au deal et au harcèlement de rue
4. Favoriser l'employabilité des personnes précaires
5. Augmenter les places de stationnement pour les deux-roues
6. Renforcer la proximité et l'aide aux aînés
7. Faire de Genève une capitale culturelle
8. Réduire la charge administrative des PME, commerces et indépendants
9. Faciliter l'accès au sport pour tous
10. Limiter les nuisances des travaux pour les habitants et commerçants

Les candidats PLR
au Conseil municipal



Natacha Buffet-Desfayes
au Conseil administratif



Qualité de vie
Responsabilité



Gestion des finances publiques	6
Petite enfance et jeunesse	8
Sécurité	10
Social	12
Mobilité et transports	14
Soutien aux aînés	16
Culture	18
Économie et commerce	20
Sport	22
Aménagement et logement	24
Administration municipale	26
Traditions	28
Animaux	29

Mesdames, Messieurs, Chères Genevoises, chers Genevois,

Vous tenez entre vos mains le programme du PLR Ville de Genève pour la législature 2025-2030. Ce programme est l'expression de nos valeurs libérales-radicales, fondées sur la liberté, la cohésion et le progrès. Nous l'avons construit autour de trois piliers essentiels – la **prospérité**, la **responsabilité** et la **qualité de vie** – pour faire de Genève une ville attractive, dynamique et résolument tournée vers l'avenir.

Nous nous engageons à gérer les finances publiques de manière responsable, en combattant toute hausse d'impôts et en optimisant les ressources pour soutenir toutes les catégories de la population. Du point de vue de l'économie, nous considérons que le commerce local, les PME et les indépendants sont au cœur de notre prospérité commune et doivent donc bénéficier d'une charge administrative allégée, de conditions-cadres favorables et d'un soutien actif à leur développement.

En matière d'aménagement et de logement, nous prônons des espaces urbains dans lesquels la nature est préservée, tout en répondant aux besoins de mobilité, d'accessibilité et d'infrastructures modernes nécessaires à une ville dynamique. Nous souhaitons faire de Genève une ville où la sécurité est garantie et où les citoyens se déplacent facilement, grâce à une mobilité fluide et équilibrée pour tous les moyens de transport, et repensée pour les piétons, cyclistes et utilisateurs de deux-roues.

Nos priorités incluent également un soutien fort à

la petite enfance et à la jeunesse, en augmentant les places en crèche et en favorisant l'accès au sport pour tous. Nous souhaitons que nos aînés bénéficient de services de proximité et d'aménagements urbains adaptés à leurs besoins. Nous entendons également garantir un accompagnement adéquat aux personnes précarisées, ainsi que valoriser et promouvoir les traditions qui font l'histoire et la richesse de Genève. Enfin, nous nous engageons à moderniser l'administration pour la rendre plus efficace et davantage au service de tous les habitants.

C'est avec cette vision, déclinée en 10 engagements clés, que nous souhaitons construire, avec vous, la ville de Genève de demain.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce programme, et nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Maxime Provini
Président du PLR Ville de Genève
Natacha Buffet-Desfayes
Candidate au Conseil administratif
de la Ville de Genève



Gestion des finances publiques



VISION ET OBJECTIFS

Le PLR Ville de Genève promeut des finances publiques saines et une fiscalité supportable pour tous, notamment pour ceux qui travaillent et créent de la valeur, quel que soit leur niveau de revenu.

Des finances publiques saines, c'est d'abord un budget construit en fonction des revenus disponibles et non pas en fonction des besoins de l'administration qui sont, par essence, illimitées. Un budget où les charges, notamment celles relatives au personnel et aux subventions, sont maîtrisées en n'augmentant pas plus que la population. Nous entendons aussi mettre un frein à la création de nouvelles prestations publiques à chaque budget. La Ville de Genève doit se concentrer sur les tâches qui lui incombent et les effectuer de manière adéquate et efficace.

Les budgets doivent dégager des excédents permettant de maintenir des capacités de financement pour les investissements nécessaires à la transition énergétique, à la transition numérique et aux besoins en infrastructure (logement, mobilité, etc.), et cela sans recourir à la dette. Celle-ci doit être stabilisée, voire diminuée, dans l'intérêt des générations futures.

Au même titre que la Ville de Genève a largement bénéficié de la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA), elle devrait aussi profiter, à terme, de la baisse d'impôts sur le revenu qui sera votée en novembre prochain. Nous combattons fermement toute tentative d'augmenter le centime additionnel ou de créer de nouvelles taxes pour essayer de revenir sur ce vote. Une fiscalité supportable reste un outil essentiel pour attirer des contribuables permettant de financer les prestations publiques.

ENGAGEMENT N°1

Combattre toute augmentation d'impôts et nouvelle taxe

PROPOSITIONS

Soutenir les baisses d'impôts soumises en votations cantonales

Freiner l'augmentation des dépenses de la Ville de Genève

Poursuivre le remboursement de la dette municipale

Assurer une meilleure supervision des entités subventionnées pour prévenir les abus

Se concentrer sur les tâches publiques régaliennes



Petite enfance et jeunesse



VISION ET OBJECTIFS

Avec plus de 1'000 places de crèche manquantes, la Ville de Genève n'est aujourd'hui pas en mesure de satisfaire la demande des familles de se voir garantir une place d'accueil pour leur enfant. Les parents concernés par ce manque de places se sont, à juste titre et à plusieurs reprises, fait entendre pour demander aux autorités de la Ville de réagir afin de créer rapidement de nouvelles places pour combler ce déficit.

Le PLR Ville de Genève s'engage à remédier à cette problématique urgente en innovant, que ce soit par le biais de l'instauration d'activités mixtes au sein des bâtiments, de partenariats avec les crèches privées ou en travaillant main dans la main avec les entreprises.

Il s'agit également de faciliter l'installation de garderies familiales agréées pour offrir plus de flexibilité aux parents. Nous considérons en outre que le parascolaire doit être repensé pour correspondre aux nouveaux modes de vie et à l'évolution probable des horaires scolaires.

Par ailleurs, nous souhaitons renforcer le rôle des maisons de quartier pour la jeunesse. Celles-ci doivent impérativement être soutenues afin d'être en mesure d'offrir un cadre inspirant et rassurant aux jeunes, et de leur proposer des activités leur permettant de s'épanouir, mais aussi de s'engager pour la communauté.

ENGAGEMENT N°2

Augmenter le nombre de places de crèche

PROPOSITIONS

Favoriser des partenariats avec les entreprises pour la création de nouvelles crèches

Acquérir des places dans les crèches privées par le biais de contrats de partenariat

Prioriser l'attribution des places en crèche aux parents qui travaillent

Augmenter le nombre de places d'apprentissage au sein de l'administration communale

Assurer une meilleure planification pour la création, l'agrandissement et la rénovation des bâtiments scolaires

Soutenir le développement des maisons de quartier et le rôle des travailleurs sociaux hors mur (TSHM)



Sécurité



VISION ET OBJECTIFS

La sécurité est un droit fondamental que nous nous devons d'assurer à tous les citoyens genevois, partout et en temps. Le PLR Ville de Genève s'engage ainsi à prendre à bras le corps la problématique de l'insécurité. Nous proposons de fermer les préaux d'écoles situés dans des secteurs sensibles en dehors des heures scolaires et d'aménager ces espaces avec des mesures dissuasives comme un éclairage automatique et des caméras de protection.

Le renforcement des patrouilles de la police cantonale et de la police municipale dans les parcs et les zones de deal et de consommation de drogue est une priorité. Nous prônons également une tolérance zéro face à la mendicité et au deal de rue, afin de restaurer la tranquillité dans l'espace public.

Pour sécuriser nos rues, notamment pour les aînés, nous souhaitons intensifier l'éclairage dans les zones sensibles et augmenter les contrôles ainsi que les amendes pour les comportements irresponsables, notamment à vélo ou en trottinette. La lutte contre les incivilités, comme les tags, le littering et les dépôts sauvages, doit se poursuivre et être intensifiée, tant ces comportements affectent lourdement la qualité de vie des riverains.

Enfin, nous prévoyons de renforcer la protection civile pour garantir une meilleure préparation et intervention dans des situations d'urgence.

ENGAGEMENT N°3

Appliquer une tolérance zéro face à la mendicité, au deal et au harcèlement de rue

PROPOSITIONS

Aménager les zones d'insécurité et d'insalubrité de manière à tout faire pour les combattre (lumières, caméras de protection)

Renforcer les patrouilles de Police-Proximité

Augmenter les patrouilles de police municipale dans les parcs et dans les zones de deal et de consommation de drogue

Fermer les préaux d'écoles situés dans des zones sensibles en dehors des heures scolaires

Intensifier la lutte contre les incivilités (tags, littering, débarras sauvages, etc.)



Social



VISION ET OBJECTIFS

Convaincu que la valeur d'une société se mesure à la façon dont elle s'occupe de ses citoyens les plus faibles et les plus démunis, le PLR Ville de Genève s'engage à ce que chacun puisse trouver l'aide et le soutien dont il a besoin. C'est pourquoi nous défendons des actions favorisant le lien social, l'intégration, la formation à tout âge, le désendettement, la reconversion professionnelle et le retour à l'emploi.

Chacun peut, à un moment ou à un autre de sa vie, perdre pied et avoir besoin d'aide pour se maintenir à flot ou, à défaut, pour pouvoir sortir au plus vite de la précarité. Il est donc primordial d'identifier très précocement les besoins des personnes en situation sociale critique. Il est ensuite essentiel de mettre en œuvre les mécanismes d'aide les plus adaptés et de savoir à qui et quand les proposer (premier emploi, reconversion professionnelle, formation, cours de langue, etc.).

Partenaire du canton, la Ville doit jouer un rôle central d'information et d'identification des besoins. Notre engagement social se traduit également dans d'autres thématiques de ce programme, telles que celles de la petite enfance et de la jeunesse, du soutien aux aînés ou encore du sport.

ENGAGEMENT N°4

Favoriser l'employabilité des personnes précaires

PROPOSITIONS

Favoriser l'employabilité des jeunes et les formations et reconversions professionnelles des personnes au bénéfice de l'aide sociale

Augmenter le nombre de lieux destinés à la lutte contre l'isolement et la précarité

Renforcer la détection précoce des personnes dans le besoin

Intensifier la prévention en matière de santé et de consommation de drogues

Assurer des lieux d'accueil en suffisance pour les personnes sans abri

Encourager et soutenir la création d'épiceries solidaires gérées par des associations pour les personnes en situation de précarité

Promouvoir la citoyenneté, l'engagement social et le bénévolat



Mobilité et transports



VISION ET OBJECTIFS

Notre vision pour Genève repose sur une mobilité moderne qui favorise à la fois les déplacements à pied ou à vélo et une meilleure gestion du trafic automobile, tout en préservant la qualité de vie des citoyens.

Le PLR Ville de Genève s'engage pour une mobilité fluide et sécurisée. Nous proposons d'étendre les pistes cyclables en sites propres, notamment avec la création de nouvelles voies vertes pour offrir aux cyclistes un réseau continu. Le réaménagement de certaines pistes cyclables inadaptées et dangereuses (comme celles du Jardin anglais et de Plainpalais) s'inscrit également dans cette dynamique, tout comme l'augmentation des places de stationnement pour tout type de deux-roues.

La construction d'une passerelle à côté du pont du Mont-Blanc sera un atout majeur pour la mobilité piétonne, tout en offrant une alternative aux déplacements sur des axes routiers chargés. Nous prôtons également la multiplication des solutions innovantes pour permettre aux piétons, trottinettes et cyclistes d'éviter les obstacles topographiques et les lieux fortement fréquentés, grâce à des équipements tels que des ascenseurs, des rails à vélos et des passerelles.

Afin de garantir une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la route, nous appelons à une séparation claire et stricte entre les voies piétonnes, cyclables et automobiles. Il s'agit également d'assurer le respect des règles de circulation par les utilisateurs de vélos et de trottinettes, qui sont une source de préoccupation importante pour la population, en particulier pour les personnes âgées.

Par ailleurs, il est essentiel de débloquer les axes routiers structurants, tels que le boulevard Helvétique, les quais ou encore la route de Saint-Jean, pour fluidifier la circulation et répondre aux besoins de mobilité de tous les habitants.

ENGAGEMENT N°5

Augmenter les places de stationnement pour les deux-roues

PROPOSITIONS

Débloquer les axes routiers structurants (Bd Helvétique, Jaques-Dalcroze, les Quais, la Servette, Georges-Favon, Acacias, Pont d'Arve, Route de Saint-Jean)

Étendre les pistes cyclables en sites propres (voies vertes)

Accompagner la construction d'une passerelle piétonne à côté du Pont du Mont-Blanc

Réaménager certaines pistes cyclables inadaptées et dangereuses

Multiplier les moyens permettant aux piétons, trottinettes et cyclistes d'éviter les obstacles topographiques et les lieux très fréquentés par les voitures et les piétons (ascenseurs, rails vélo, passerelles)



Soutien aux aînés



VISION ET OBJECTIFS

Le PLR Ville de Genève s'engage à lutter sans relâche contre l'isolement physique et social de nos aînés, qui sont un maillon essentiel de notre société. Les défis liés à l'augmentation de l'espérance de vie sont nombreux et nécessitent des mesures concrètes pour accompagner au mieux nos aînés et veiller à leur bien-être et à leur intégration dans la cité.

Soucieux d'entretenir le lien de proximité à travers un contact direct, nous souhaitons renforcer les antennes et points d'information destinés aux aînés et favoriser la création de lieux de rencontre intergénérationnels. Il s'agit également de faciliter leurs démarches administratives, en formant celles et ceux qui le souhaitent aux nouvelles technologies mais en gardant

à l'esprit que certaines personnes craignent ou ne souhaitent pas utiliser ces outils, d'où l'importance de garder le contact humain au cœur de notre action. Afin de les orienter et de les accompagner au mieux, nous renforcerons la permanence téléphonique qui leur est dédiée.

Nous nous engageons par ailleurs à repenser la Ville pour les aînés, à travers des aménagements urbains, des activités et des logements adaptés à leurs besoins.

ENGAGEMENT N°6

Renforcer la proximité et l'aide aux aînés

PROPOSITIONS

Faciliter les démarches administratives pour les aînés

Favoriser la création d'appartements protégés pour les aînés

Renforcer les antennes et points d'information destinés aux aînés dans les quartiers

Adapter l'aménagement urbain aux besoins des aînés (bancs avec accoudoirs, éclairage, signalétique)

Renforcer la permanence téléphonique destinée aux aînés

Augmenter le nombre de lieux et de démarches d'échanges intergénérationnels



Culture



VISION ET OBJECTIFS

Malgré un budget considérable alloué à la culture et des institutions de grande valeur historique, patrimoniale et artistique, la Ville de Genève peine à se faire une place sur la carte des destinations culturelles incontournables en Europe, ce qui est regrettable.

Le PLR Ville de Genève souhaite faire rayonner notre cité par la culture en la dotant d'une vision claire, cohérente et ambitieuse en la matière. Forts de nos atouts et de nos lieux culturels emblématiques, il convient de chercher à promouvoir Genève au-delà des frontières cantonales et nationales en attirant des événements et expositions de renom, ce qui contribuera à développer un tourisme culturel aux retombées économiques positives.

Nous souhaitons également promouvoir une culture rassembleuse et ouverte, en faisant sortir l'art des dépôts pour l'exposer dans l'espace public. Cette valorisation de nos collections permettra de faciliter l'accès à la culture pour l'ensemble de la population. Ainsi, chacun pourra, au détour d'une promenade ou d'une visite dans les bâtiments de la Ville, découvrir des œuvres aussi nombreuses que méconnues.

Nous entendons par ailleurs favoriser et multiplier les partenariats public-privé, indispensables dans ce domaine. Fruit d'une longue tradition, ce type de partenariat a en effet permis la création de nombreuses institutions culturelles et contribue à financer chaque année d'innombrables prestations. Il s'agit de fondations, d'entreprises actives à Genève ou de privés qui ont à cœur de soutenir la culture dans toutes ses expressions, et dont la participation doit continuer d'être encouragée.

ENGAGEMENT N°7

Faire de Genève une capitale culturelle

PROPOSITIONS

Faire du Musée d'art et d'histoire une institution emblématique de la Genève culturelle

Favoriser les partenariats public-privé dans le domaine de la culture

Positionner Genève dans le circuit des grandes expositions itinérantes en Europe

Favoriser l'utilisation des bâtiments de la Ville comme lieux de culture éphémères

Accroître la présence des œuvres d'art du Fonds municipal d'art contemporain dans les bâtiments de la Ville et dans l'espace public

Développer les parcours culturels numériques (plaques à scanner pour découvrir l'histoire et les points culturels d'un quartier)



Economie et commerce



VISION ET OBJECTIFS

Le PLR Ville de Genève entend garantir aux entreprises locales, pourvoyeuses d'emplois et de rentrées fiscales, l'exercice serein de leur activité ainsi que les meilleures conditions possibles pour prospérer.

Nous entendons améliorer la situation actuelle des entreprises établies en Ville de Genève en les favorisant dans l'attribution des marchés publics, en les impliquant dans la conception d'appels d'offres, ou encore en encourageant la création d'entreprises sur notre territoire en exonérant les jeunes entreprises de toute taxe (levée de déchets, terrasse, etc.) durant les trois premières années d'activité.

Nous nous investissons également pour l'instauration d'une zone touristique en Ville de Genève ainsi que pour la mise en place de réelles animations durant les fêtes, sachant que de telles mesures permettront d'animer notre belle cité tout en soutenant nos commerces de proximité.

Par ailleurs, nous nous engageons à réduire les entraves actuellement rencontrées par les entreprises. Il apparaît ainsi impératif d'aménager l'espace public ainsi que de veiller à maintenir une mobilité multimodale engageante pour favoriser l'accès aux commerces (prix des parkings, dépôt-minute pour les touristes, etc.) et le transport

professionnel, dont bon nombre de secteurs économiques de la Ville dépend.

Il est également nécessaire de diminuer et simplifier les procédures administratives excessives et injustifiées auxquelles les PME, commerces et indépendants sont contraints de se plier. En parallèle, nous nous emploierons à promouvoir activement le commerce de proximité, le terroir et l'artisanat local, qui contribuent largement au rayonnement de la Ville.

Conscient que ce sont les principaux intéressés qui sont le mieux à même d'identifier et d'exprimer leurs besoins, nous entendons travailler de concert avec les associations de commerçants et soutenir les projets-pilotes et autres initiatives qui émanent directement des professionnels du métier afin d'assurer une efficacité dans les actions publiques mises en place.

ENGAGEMENT N°8

Réduire la charge administrative des PME, commerces et indépendants

PROPOSITIONS

Aménager l'espace public pour favoriser l'accès aux commerces

Soutenir la création d'entreprises à travers une exonération de taxes les trois premières années d'activité (levée de déchets, terrasse, etc.)

Promouvoir les commerces de proximité

Favoriser les projets-pilotes menés par les commerçants sur le domaine public

Favoriser les entreprises situées sur le territoire de la Ville de Genève dans l'attribution des marchés publics

Simplifier les procédures d'utilisation éphémère du domaine public



Sport



VISION ET OBJECTIFS

Vecteur de bien-être, de santé et de cohésion sociale, la pratique sportive sous toutes ses formes doit impérativement être favorisée et encouragée auprès de l'ensemble de la population. C'est dans cet esprit que le PLR a lancé l'initiative cantonale « Pour une politique sportive ambitieuse », qui doit permettre de repenser le positionnement, la planification des infrastructures et le soutien aux sportifs tant au niveau scolaire, amateur qu'élite ou en situation de handicap.

Alors que le besoin de nouvelles infrastructures sportives se fait de plus en plus pressant, le PLR Ville de Genève s'engage dans un premier temps à accélérer le programme de rénovation et de modernisation des infrastructures existantes, puis à étudier la création de nouveaux lieux dédiés, notamment à travers des

partenariats public-privé. Nous entendons également faire en sorte que le sport aille à la rencontre des habitants en multipliant les initiatives innovantes et les installations éphémères pour la pratique sportive, dans les quartiers ou dans des lieux culturels.

Nous nous engageons par ailleurs à mettre fin aux doublons administratifs et à réduire la bureaucratie pour l'organisation d'événements sportifs. Il s'agit de faciliter la vie des organisateurs et bénévoles qui contribuent à la vitalité de notre cité à travers des événements sportifs populaires et rassembleurs.

ENGAGEMENT N°9

Faciliter l'accès au sport pour tous

PROPOSITIONS

Accélérer le programme de rénovation des infrastructures sportives

Mettre fin aux doublons administratifs et réduire la bureaucratie lors de l'organisation d'événements sportifs

Utiliser certains lieux de culture pour y organiser des événements sportifs

Maintenir le cœur de la Course de l'Escalade dans le Parc des Bastions



Aménagement et logement



VISION ET OBJECTIFS

Pour le PLR Ville de Genève, l'aménagement du territoire et le logement doivent être conçus de manière durable, responsable et cohérente, garantissant une qualité de vie optimale pour tous ses habitants. Grâce à des infrastructures modernes et adaptées aux besoins de tous, nous aspirons à une ville où chacun peut s'épanouir dans un cadre propice au bien-être et à une cohabitation harmonieuse.

Nous défendons un aménagement urbain équilibré, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins de chacun. Nous souhaitons valoriser et optimiser les zones vertes tout en encourageant l'innovation pour mieux végétaliser la Ville et lutter ainsi contre les îlots de chaleur.

L'assouplissement du Plan d'Utilisation du Sol (PUS) est également au cœur de nos priorités, afin de favoriser la diversité économique. De plus, nous proposons une meilleure coordination des travaux entre la Ville, le Canton et les SIG, afin de minimiser les nuisances pour les habitants et les commerçants.

Nous considérons qu'il est urgent de rénover certains immeubles de la Gérance immobilière municipale (GIM) et d'accélérer leur rénovation énergétique pour mieux répondre aux besoins des aînés, des personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux défis du changement climatique.

Nous prônons une gestion intelligente des parkings existants et la préservation des places de stationnement proches des commerces. En parallèle, nous soutenons l'installation de fontaines et de bisses urbains, l'aménagement de nouveaux accès au lac pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que l'augmentation des places pour tous les deux-roues. Enfin, nous favorisons une utilisation flexible du domaine public, tout en préservant l'identité des quartiers et en veillant à la qualité de vie des riverains.

ENGAGEMENT N°10

Limiter les nuisances des travaux pour les habitants et commerçants

PROPOSITIONS

Coordonner les travaux entre la Ville de Genève, le Canton et les SIG afin de limiter les nuisances infligées aux habitants et aux commerçants et les informer de ces travaux

Lutter contre les îlots de chaleur

Préserver les places de parking à proximité des commerces et des marchés

Veiller à la qualité de vie des riverains (aménagement, sécurité) et à l'identité des différents quartiers

Accélérer la rénovation des immeubles de la Gérance immobilière municipale pour les adapter aux exigences environnementales, ainsi qu'aux besoins des aînés et des personnes en situation de handicap



Administration municipale



VISION ET OBJECTIFS

Le PLR Ville de Genève s'engage à améliorer le fonctionnement de l'administration municipale. Cela nécessite de réformer la gestion des ressources humaines et de rendre le cadre de travail des employés de la ville plus dynamique et plus motivant. Il est nécessaire que les collaborateurs aient les moyens de bien effectuer leur travail, de faire des propositions et d'amener de l'innovation au sein de l'administration. Il devrait également être possible de se séparer plus rapidement de ceux qui abusent du système, nuisent au travail de leurs collègues et ralentissent la délivrance des services à la population.

Les taux d'absence dans les différents services de la Ville qui atteignent des chiffres très importants sont difficilement compréhensibles et acceptables pour la population. Ce sont des ressources financées par l'impôt qui sont utilisées à mauvais escient. Nous souhaitons qu'un plan sérieux de lutte contre l'absence soit mis en place rapidement.

Les cinq départements de la Ville, représentés par les cinq élus au Conseil administratif, doivent améliorer considérablement leur fonctionnement et

leurs interactions. Il n'est plus envisageable qu'un département s'oppose publiquement ou devant le Conseil municipal aux actions d'un autre département. Le fonctionnement en silos de l'administration doit cesser, en renforçant systématiquement la transversalité.

Les lois, les règlements édictés par la Conseil municipal ou le Conseil administratif doivent être strictement respectés au sein de l'administration et notamment par ceux qui la dirigent. Les différents scandales qui ont marqué la population ces dernières années (notes de frais, dégrappages, adresses fictives pour engager au-delà de la zone autorisée, etc.) illustrent un problème de gouvernance inacceptable.

Nous nous engageons pour une administration efficace, au service de la population, et qui respecte les règles.

PROPOSITIONS

Garantir l'engagement de personnes domiciliées sur le territoire genevois, à défaut dans la région du Grand Genève, au sein de l'administration municipale

Favoriser l'engagement de personnes au chômage

Encourager une meilleure collaboration entre les départements

Promouvoir et encourager la formation continue et la mobilité professionnelle pour les collaborateurs de la Ville de Genève

Repenser l'occupation des bâtiments administratifs

Lutter contre l'absentéisme dans les services de la Ville



Traditions



VISION ET OBJECTIFS

Fier de nos racines et de l'histoire de notre Ville et de notre pays, le PLR Ville de Genève s'engage à promouvoir et à valoriser nos traditions à chaque occasion.

Depuis des siècles, Genève a été le témoin d'événements marquants qui ont forgé son identité. Nos traditions, suisses et genevoises, sont le reflet de cette histoire et incarnent les valeurs qui ont permis à notre ville de prospérer et de traverser les âges.

Face à certaines tendances inquiétantes visant à effacer ou affaiblir ce qui fait notre identité, il est essentiel de défendre et de faire vivre ces traditions, car elles constituent le socle sur lequel se construit la cohésion sociale. Nous souhaitons que nos traditions soient non seulement protégées, mais aussi activement mises en avant et transmises aux générations futures.

Qu'il s'agisse de sport, de culture ou de vie sociale, ces traditions doivent trouver leur place au quotidien et ne pas être limitées à des événements ponctuels. Il est impératif qu'elles continuent à vivre dans tous les aspects de la société, et qu'elles contribuent à renforcer l'esprit de communauté qui fait la force de Genève.

PROPOSITIONS

Mettre en avant les traditions genevoises et suisses pendant les événements festifs organisés par la Ville

Interdire l'utilisation des deniers publics pour les campagnes d'affichage idéologiques

Lutter contre le communautarisme

Animaux



VISION ET OBJECTIFS

Le PLR Ville de Genève se montre attentif aux préoccupations des propriétaires d'animaux. Nous entendons apporter des solutions à leurs besoins et faire de Genève une ville amicale pour les animaux de compagnie.

Conscient de l'importance que peut représenter le soutien d'un animal de compagnie lors de difficultés personnelles, nous soutenons l'accès aux soins vétérinaires pour les animaux des personnes en situation précaire ainsi que les initiatives thérapeutiques de zoothérapie.

PROPOSITIONS

Créer un espace de baignade pour les chiens

Embellir et réaménager les parcs à chiens

Soutenir les associations proposant des consultations vétérinaires pour les animaux des personnes précaires

Soutenir les initiatives de zoothérapie pour les personnes les plus fragiles





Qualité de vie
Responsabilité



NOS 10 ENGAGEMENTS POUR UNE VILLE MIEUX GÉRÉE

1. Combattre toute augmentation d'impôts et nouvelle taxe
2. Augmenter le nombre de places de crèche
3. Tolérance zéro face à la mendicité, au deal et au harcèlement de rue
4. Favoriser l'employabilité des personnes précaires
5. Augmenter les places de stationnement pour les deux-roues
6. Renforcer la proximité et l'aide aux aînés
7. Faire de Genève une capitale culturelle
8. Réduire la charge administrative des PME, commerces et indépendants
9. Faciliter l'accès au sport pour tous
10. Limiter les nuisances des travaux pour les habitants et commerçants

Qualité de vie

Responsabilité

